



Cuges-les-Pins, le 05 mai 2020.

**LETTRE A L'ATTENTION DE TOUTES LES
ADMINISTREES ET TOUS LES ADMINISTRES
DE CUGES-LES-PINS**

Nos réf. : BD/DR/ag 2020-005-054

Dossier suivi par : Bernard DESTROST, Maire de la Commune de Cuges-les-Pins.

Objet : Distribution de masques à la population.

Cher(es) administré(es)s,

Dans le cadre d'un prochain déconfinement annoncé par le Gouvernement et au regard de la pénurie de masques constatée sur le territoire national, plusieurs initiatives locales et régionales ont été prises.

Dès le début, grâce à son imprimante 3D, la mairie a été en capacité de confectionner des masques visières qui ont été distribués au personnel soignant, aux commerçants du village, aux Hôpitaux d'Aubagne et de Marseille Laveran.

Des masques jetables nous ont été remis par le Conseil régional, le Conseil Départemental et le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et nous les en remercions. Récemment, la mairie vient de faire l'acquisition de 1500 masques en tissu réutilisables qui nous permettront d'assurer la reprise des activités municipales dès le 11 mai prochain, je pense en particulier au personnel attaché aux écoles, à la crèche et aux aides à domicile.

A l'initiative de certains élus et de la mairie, une véritable action citoyenne a été mise en œuvre sur la commune pour confectionner des masques en tissu, lavables et réutilisables. Ce sont près de 60 couturières et personnes volontaires qui ont répondu présentes pour animer un atelier de découpe et de couture qui a permis de réaliser 3500 masques auxquels nous pouvons aujourd'hui ajouter 400 masques de même type, réalisés par les ateliers d'OK Corral.

Il s'agit là d'une réussite collective remarquable réalisée dans un véritable élan de solidarité où chacun a donné le meilleur de lui-même et je vous en remercie !

Afin de prévenir tout risque de redémarrage de la pandémie de Covid-19 lors du déconfinement, la **Municipalité de Cuges-les-Pins a pris l'initiative de distribuer gratuitement ces masques grand public à chaque Cugeois né avant l'année 2010.** Un kit sera donc distribué avec les consignes d'utilisation et de de lavage.

A cet effet, **plusieurs points de distribution sont prévus**, ci-dessous, en fonction de l'ordre alphabétique des Cugeois. Ce fichier alphabétique est issu du rôle de taxe

d'habitation au 1^{er} janvier 2019, il se peut donc que certaines personnes récemment arrivées sur la commune ne soient pas identifiées, il leur appartiendra donc de se faire connaître avec une pièce justificative de domicile. Toutes les recommandations sanitaires seront respectées pour cette distribution.

- **Point de distribution de la salle des Arcades** : Cugeois dont le nom de famille commence par « A » jusqu'à « C »,
- **Point de distribution de la salle de l'entraide (derrière l'hôtel de ville)** : Cugeois dont le nom de famille commence par « D » jusqu'à « J »,
- **Point de distribution de l'école Chouquet** : Cugeois dont le nom de famille commence par « K » jusqu'à « P »,
- **Point de distribution de la salle des mariages** : Cugeois dont le nom de famille commence par « Q » jusqu'à « Z ».

Les horaires des points de distribution seront les suivants :

- Jeudi 7 mai 2020 de 14 h 00 à 17 h 00,
- Vendredi 8 mai 2020 de 9 h 00 à 12 h 00,
- Samedi 9 mai 2020 de 9 h 00 à 12 h 00.

Merci de vous munir de votre carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

L'usage d'un masque ne dispense pas des gestes barrières !

Soyez prudents.

Le déconfinement ne signifie pas que nous n'avons plus de risques, bien au contraire.

Prenez soin de vous.

Avec mes sentiments dévoués

Bernard DESTROST,

Maire de la Commune de Cuges-les-Pins.

